



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Plan Local d'Urbanisme définit les grandes orientations d'aménagements urbains des prochaines années. Il est essentiel pour améliorer la qualité de vie dans la ville.

Adopté en 2004, le Plan Local d'Urbanisme avait comme objectif principal la création d'un Cœur de Ville pour unir les quartiers de Vaureal. Sa révision était nécessaire pour actualiser le PADD et intégrer les évolutions législatives et réglementaires. Une enquête publique de révision du PLU s'est donc tenue du 24 mars au 25 avril 2017.

Cette révision du PLU est marquée par **trois axes forts** de développement de la ville :

- Renforcer la mixité des quartiers et l'intensité urbaine du Cœur de Ville.
- Accompagner l'évolution des modes de vie pour tenir compte du changement climatique tout en préservant l'identité de la commune.
- Conforter la présence de la nature et de l'environnement paysager et bâti comme une composante majeure de l'identité architecturale de la commune.

La modification du PLU a été approuvée le 26 septembre 2018. Retrouvez l'ensemble du dossier PLU dans les "Document(s)" (les annexes sont consultables en mairie).

Contact

Service Urbanisme

Tél. : 01 34 24 71 44

plu@mairie-vaureal.fr

Document(s)

[Règlement PLU](#)

[Plan de zonage](#)

[Rapport de présentation - Diagnostic](#)

[Rapport de présentation - Etat initial de l'environnement](#)

[Rapport de présentation - Justifications](#)

[PADD](#)

[OAP](#)

Liens utiles

www.geoportail-urbanisme.gouv.fr